



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : Pour le bureau : Bernard Teillard Président
Liliane Piquand Trésorière
Muriel Le Delin Secrétaire
Secrétaire de l'école : Nathalie Calais :

Le président ouvre la séance à 20 h50.

Le président rappelle qu'aucun quorum n'est prévu dans les statuts, l'assemblée générale peut donc avoir lieu. Il commente le compte rendu de l'assemblée générale du mois de novembre 2017 qui a été envoyé par mail et affiché dans les locaux de l'école.

SAISON 2018/2019

Vie de l'école :

- **Effectif de l'école :**
 - 97 élèves inscrits dont 58 de St Mard
 - Reprise des ensembles :
 - 2 orchestres à cordes : 1 pour les juniors et un pour les adultes
 - Ensemble de guitares
 - Ensemble de musiques actuelles
 - Ensemble vocal enfants : 5 participants
 - Ensemble vocal adultes : 7 participants
 - Jardin musical : 5 élèves
 - La pose d'une pancarte côté rue (demandée lors de l'AG 2018) pour indiquer l'existence de l'école de musique a été effectuée par la mairie.
- **Préinscription pour la saison future :** les préinscriptions faites fin juin et début juillet avec remise des chèques pour la saison suivante fonctionne bien. Quelques ajustements sont faits en septembre au forum des associations afin de s'adapter aux horaires des collèges et lycées.

Spectacles de la saison

Les auditions de classe : 2 auditions de classe, l'une le 19 décembre 2018 et l'autre le 20 mars 2019

Le spectacle de fin d'année : il a eu lieu le samedi 21 juin 2019. Ce mois semble mieux adapté car les examens sont terminés et les esprits sont plus libres. Cette année, étant donné la légèreté du programme (en raison du renouvellement de beaucoup d'élèves), nous avons décidé de faire jouer les élèves dans les locaux de l'école de musique.

Rapport pédagogique

- **Les examens** ont eu lieu le mercredi 5 juin pour le solfège et le week-end du 25-26 mai pour les instruments. Les résultats ont été les suivants :
 - Solfège : 56 inscrits (4 ne se sont pas présentés) dont 46 reçus
 - Instruments : 70 élèves présentés 67 reçus dont 9 avec la mention 1^{ère} excellence et 14 avec les félicitations.
- Pour la deuxième fois, une **semaine portes ouvertes** a été organisée au mois de mai pour faire découvrir l'école, ses différents enseignements et ses méthodes de travail. Quelques familles sont venues pour demander des renseignements.

Rapport financier

La trésorière commente le **compte d'exploitation 2018/2019.**

Les encaissements :

- **Subventions :** 46 000 € de la ville de St Mard.
- **Total des encaissements des élèves :** 43 415 €
- **Inscriptions aux activités de groupes** (musiciens extérieurs à l'école) : 770 €
- **Ventes de livres/partitions : encaissement de** 1 267 €. Il s'agit des livres achetés par l'école pour les adhérents.
- **Locations d'instruments :** 140 €.
- **Caution badges d'accès à l'école :** 140 €



Les débours :

- **Les salaires** se sont élevés à 47 218 € et les charges à 37 256 €. Dans ces salaires et charges est inclus une prime de 2 000 € répartie entre les professeurs pour les remercier des efforts qu'ils fournissent pour faire vivre et animer l'école en dehors des activités rémunérées.
- **Les abonnements** : (assurances, Seam (timbres pour les photocopies), Fédérations...) pour un montant de 960 €.
- **Badges** : 70 € (remboursement des cautions)
- **Livres** : 1449 €
- **Achat et entretien matériel divers** : 2 285 € dont 1 927 € d'achat de badges.
- **Dépenses diverses** : 677 € pour les dépenses de bureau et les frais d'examens.
- **Repas de fin d'année avec les professeurs** : 280 €
- **Provisions** : 2 600 € pour les amortissements, investissements et aléas.
- **Provision de subvention pour la saison 2019-2020** : 3 000 €

Le résultat de la saison laisse apparaître un solde positif de 684 €

Les personnes présentes approuvent le compte d'exploitation à l'unanimité.

SAISON 2019/2020

Rapport moral

Effectif de l'école :

- 101 élèves dont 56% de Saint Mard
 - o 56 de Saint Mard
 - o 14 de Dammartin en Goële
 - o 7 de Juilly
 - o 6 de Thieux
 - o 5 de St Pathus
 - o 13 de diverses communes
- Le jardin musical accueille 7 enfants.
- La chorale enfants accueille chaque semaine de 15 à 18 enfants.

Rapport pédagogique

Ensembles proposés :

- Orchestres à cordes
- Ensemble de guitares
- Ensemble de musiques actuelles
- Ensemble vocal enfants rendu obligatoire pour les élèves des niveaux Débutant à Débutant 2 afin d'alléger la partie chant du programme des cours de solfège au bénéfice de la lecture et du rythme.
- Des heures de répétitions vont être mises à disposition du professeur de violoncelle qui aimerait créer un ensemble violoncelles

Audition des élèves :

- Des auditions de classe sont prévues : le 18 décembre et le 1er avril. Ces auditions axées principalement sur des prestations individuelles ou en très petits groupes sont faites principalement pour habituer les enfants à jouer en public et montrer aux parents les progrès de leurs enfants. Elles rencontrent un grand succès.
- Le spectacle de l'école aura lieu le 6 juin. Nous envisageons d'inviter un ou deux groupes extérieurs. Nous allons voir avec les professeurs. Le spectacle aura lieu à 19 h 00 avec un groupe extérieur en début de spectacle, puis une partie de nos élèves. Un entr'acte de 10 minutes et la suite de nos élèves avec le deuxième groupe pour clore le spectacle.

Examens :

- Examen de solfège : 10 juin 2020
- Examen d'instruments : 16 et 17 mai 2020

Les pré inscriptions :

- A partir du 15 juin 2020 et jusqu'aux vacances d'été le 4 juillet 2020

Visibilité de l'école

- Le site internet fonctionne bien. Les visites sont régulières : en moyenne 2 personnes par jour depuis août 2018 avec des pics en septembre et en juin.
Il est mis à jour en temps réel



Budget prévisionnel

- **Subvention** de la mairie de Saint Mard : une somme de 40 000 € sera demandée à la mairie. Nous avons un arrangement avec la municipalité qui nous subventionne à hauteur des charges.
- **Les cotisations** sont estimées à environ 47 000 € et les inscriptions aux activités d'ensembles à 280 €.
- **Les stages, les livres et les locations** d'instruments sont basés sur les résultats de l'an passé.
- **Les salaires** sont estimés à 47 000 € avec une augmentation de 1 %.
- **Les charges** sur les salaires sont estimées à 37 500 €
- **La prime** Il a été décidé d'augmenter la prime à 3000 € au lieu de 2 000 € brut. Une partie sera distribuée au mois de décembre le reste au mois de septembre et sera répartie selon les mêmes critères à savoir l'engagement des professeurs dans la vie associative de l'école, et à condition que le bilan définitif nous le permette.
- **Les dépenses de fonctionnement** bureau, assurance, spectacle et les abonnements restent inchangés.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

Points divers abordés en discussion ouverte avec les participants

- **Remise de diplômes**
 - o Aujourd'hui, les diplômes sont remis directement par l'école de musique. Il est envisagé d'organiser cette remise durant l'Assemblée Générale, par le maire, afin de marquer l'évènement.
- **Assemblée générale**
 - o La faible participation à l'AG est déplorée par l'ensemble des présents. Elle est indispensable pour créer une dynamique, et apporter de nouvelles idées.
- **Aide pour l'organisation des spectacles.**
 - o L'installation de la salle est une charge très lourde :
 - Déménagement des instruments de l'école vers la salle et en fin de spectacle, retour vers l'école,
 - Préparation, installation de la salle (chaises, matériel audio)
(Soit environ 1 h 30 le samedi matin afin d'installer les instruments sur la scène et les chaises dans la salle et 30 mn environ après le spectacle)

Aujourd'hui, peu de gens aident les bénévoles du bureau dans ces installations. Proposition lors des auditions de classe, de faire une annonce pour demander des volontaires, de prendre leurs coordonnées et de les contacter pour organiser un point sur les tâches à accomplir

Les personnes volontaires peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de l'école.

- **Accès aux images sur le site.**

Dans le cadre de la loi RGPD (règlement général sur la protection des données), une étude est en cours pour permettre aux adhérents de pouvoir consulter sur le site des photos des différents spectacles de manière confidentielle.

Il a été demandé au cours de l'AG qu'un mot de passe soit mis sur le site pour accéder aux photos des élèves. La modification a été effectuée il ne reste plus qu'à déterminer le code de la saison et à le transmettre aux adhérents afin qu'eux seuls puissent accéder aux images. Nous espérons qu'ainsi les parents nous communiqueront plus volontiers les photos prises lors des auditions ou du spectacle.

Renouvellement du bureau

- Madame Muriel Le Delin est démissionnaire de son poste de secrétaire.
- Monsieur Bernard TEILLARD et Madame Liliane PIQUAND sont reconduits dans leur fonction respective pour la saison afin de former les nouveaux membres en vue d'une démission à la fin de la saison 2020-2021.

Trois personnes se proposent pour faire partie du bureau :

- Madame Habeeba MAJCHRZAK pour le poste de présidente adjointe
- Madame Eszter TELLIER pour le poste de trésorière adjointe
- Madame Virginie LE BODO pour le poste de secrétaire

Un conseil d'administration aura lieu ultérieurement afin de confirmer les différents postes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23 h 10.